

de sûreté contre l'augmentation des salaires. Et les ouvriers, même ceux qui forment le gros des troupes électorales de notre actuel P. C., sont muets et inertes devant cet état de chose. Nous n'exagérons rien : le tableau reste au-dessous de la réalité.

Jamais l'apathie ne fut si grande, la désaffection pour le syndicat — arme première du prolétariat — aussi douloureuse. Il existe bien cependant dans les rangs ouvriers un courant confus de réaction contre les progrès incessants de la rationalisation capitaliste, courant qui s'exprime indigemment dans les filets de la correspondance des usines, seule bonne chose de l'*Humanité*. Mais si nous saluons avec joie cette correspondance, encore hésitante, encore décevante, nous devons souligner brutalement qu'elle dénonce presque partout et presque toujours l'inexistence ou la caducité de l'organisation syndicale. Quand elle marque au fer rouge de son indignation les brimades du personnel de maîtrise, l'augmentation de la cadence de la chaîne, l'abaissement du tarif des « pièces », les journées de 11 et 13 heures, et aussi la souplesse d'échine de trop de travailleurs, le problème de l'Unité syndicale se dresse passionnément devant notre conscience communiste.

Que les Sémard et les Thorez, atteints de cette impuissance congénitale, qui frappe toujours les états-majors coupés de la masse, continuent à défendre une politique syndicale de boutiquier, c'est normal. Mais que les ouvriers révolutionnaires continuent à s'éloigner de l'unité syndicale, étape première de la contre-offensive contre la rationalisation capitaliste, parce qu'ils suivent des chefs obtus, c'est anormal !!

Il faut que les deux C. G. T., qui, en dépit de tous les sophismes, sont les deux grands morceaux

de la classe ouvrière, se rejoignent pour la bataille contre l'esclavage moderne : le salariat. Si l'on veut la bataille, si l'on veut la victoire, il ne faut pas poser le problème de l'Unité syndicale sur le terrain du grignotage boutiquier à la petite semaine. Faire sortir de la C. G. T. réformiste le syndicat des dockers de Dunkerque, puis celui du textile d'Armentières, c'est bêtement lâcher la proie pour l'ombre. En effet, si la C. G. T. réformiste contient encore quelques bonnes douzaines de syndicats de cette espèce, elle est évidemment une partie de la classe ouvrière militante. Et ce n'est pas la manifestation criminelle des bonzes de la Fédération des employés (relativement au droit de grève chez les fonctionnaires de l'Etat) qui nous fera oublier cette vérité élémentaire. Nous sommes donc de ceux qui restent fidèles à la première et seule viable formule de la reconstitution de l'Unité syndicale : renforcement des courants unitaires dans les deux C. G. T., confiance dans les éléments jeunes qui n'ont pas joué un rôle dans la scission, congrès, de fusion sous l'égide de l'aggravation de la lutte de classes.

Si la vie ignore ou bouscule ces postulats, elle démontrera leur fausseté. En ce qui concerne les postulats capricieux et versatiles des gens qui sont la « parure doctrinale du néo-communisme stalinien » en honneur actuellement, la vie de chaque jour nous montre qu'ils laissent le prolétariat à la fois indifférent et impuissant. Nous gardons donc le droit de croire que la rationalisation capitaliste, par ses excès et son but même, entraînera finalement la radicalisation des masses ouvrières, et que cette radicalisation mettra debout des syndicats majeurs. Alors, se posera sans doute un autre problème : celui d'un véritable Parti communiste.

ALBERT LEMIRE.

La grève des mineurs de la Loire

La grève des mineurs de la Loire est terminée. Une fois de plus, nous venons d'assister à l'explosion de la colère des « gueules noires ».

Tragique destinée, que celle de cette corporation, qui, au cours du demi-siècle dernier, s'est ruée de nombreuses fois contre le patronat, toujours avec la même énergie jamais rebutée par les échecs.

Cette persévérance est due à des conditions de travail qui soulèveraient la pitié, si elles étaient subies par des forçats du droit commun.

La poussière, la boue, les hommes éclairés dans la nuit comme des bêtes à l'étable, l'air vicié, la courbature, les éboulements, voilà la vie du mineur au travail.

Rentré chez lui, c'est la vie des corons, sales, uniformes, que les femmes essayent, malgré tout, de rendre attrayants... sans y parvenir.

Et, par-dessus tout, l'incapacité de joindre les deux bouts à la quinzaine.

La presse à tout faire, affirme que le salaire des mineurs atteint le coefficient 5, trente-cinq francs par jour, pour les plus favorisés. Or, le coût de la vie a atteint le coefficient 6.

Les compagnies minières font état des difficultés de quelques petites compagnies, mais les bénéfices scandaleux des grandes compagnies du Nord et du Pas-de-Calais, de Lorraine, de la Loire, du Gard et du Tarn sont trop connus pour avoir besoin d'être commentés.

Elles font état de leurs œuvres philanthropiques, en premier lieu des caisses pour indemnités familiales; mais les mineurs savent bien que c'est au détriment des salaires des célibataires, et non au détriment des dividendes.

Les vieux, ceux qui ont passé toute leur vie

dans les mines, touchent une retraite d'environ 3.500 francs par an sur lesquels ils doivent, en bien des endroits, prélever 800 à 1.000 francs pour leur loyer, car les compagnies ne veulent plus les loger.

Ainsi, le mineur, travaillant dans des conditions épouvantables, à cette humiliation, s'il atteint 55 ans, de mendier son pain ou de rogner la part déjà trop petite de ses enfants.

Toujours souffrant, toujours en lutte contre les difficultés pécuniaires, malmené par le patron qui rationalise sur son dos, il est prompt à la révolte.

De bons apôtres prétendent servir les mineurs en exprimant leurs misères, en les étalant devant les pouvoirs publics desquels ils attendent justice. Mais les mineurs ont surtout besoin d'union, d'organisation, de méthodes, de stratégie, et c'est ce à quoi on songe le moins; nous allons le démontrer en analysant le mouvement de la Loire.

**

Si l'on veut remonter aux causes de l'échec, il faut remonter assez loin, il faut faire entrer en ligne de compte la scission syndicale, mais nous pouvons en mettant cette cause provisoirement de côté examiner les capacités des dirigeants.

Nous posons en premier lieu la question: Etait-ce l'heure de la lutte?

Pendant la période de stabilisation, on s'en souvient, la production industrielle s'est relativement ralentie. Il ne faut pas oublier non plus que l'industrie européenne, les transports par terre et par mer, la production du gaz et de l'électricité, ont pu supporter l'arrêt du travail, pendant six mois, d'un million de mineurs anglais — presque un tiers des mineurs européens.

Nous soulignons ces faits pour démontrer à quel point était diminuée la consommation du charbon.

En même temps que l'industrie, grande consommatrice de charbon, ralentissait sa marche, on constatait en 1927 une augmentation de la production du charbon de 72 millions de tonnes par rapport à 1925, cela grâce aux progrès techniques, à la rationalisation. Cela explique assez que pendant la période 1926-27-28, les mineurs avaient à lutter contre des compagnies armées de stocks importants.

Mais, en dépit de ce que disent les porte-paroles du Comité des Houillères, chefs réformistes compris, les stocks sont en sérieuse diminution.

Au cours de l'année 1928 on a constaté une forte reprise de la grosse industrie du fer et de l'acier, non seulement en France, mais aussi en Angleterre, en Belgique et en Allemagne; cela signifie également de fortes commandes de la part des industries de transformation; il y a longtemps qu'on n'a pu observer en Europe une reprise d'activité de l'industrie aussi unanime.

Là-dessus vient se greffer l'hiver qui active aussi la demande.

Ainsi, rien que pour la France, la consommation actuelle de charbon serait de 88 millions de tonnes, au lieu de 62; il en est de même dans les principaux pays d'Europe. Il ne faut pas tou-

jours être effrayé par les stocks, et l'intérêt du patronat est de les exagérer; l'essentiel est de grouper un nombre de grévistes en rapport avec l'importance de ces stocks.

En ce qui concerne l'heure présente, avec une reprise de l'activité industrielle comme celle que l'on connaît actuellement, les stocks seraient assez vite épuisés; en peut en avoir une idée en songeant que, pour chaque tonne de locomotive, il faut environ neuf tonnes de charbon. Il faut songer également que l'on ne peut pas stocker indéfiniment, en raison de l'immobilisation des capitaux que cela représente.

De plus, la plupart des charbons stockés perdent 20 % de leur pouvoir calorifique au bout de quelques mois; à cette perte viennent s'ajouter des frais supplémentaires de manutention.

Et puis il ne faut pas croire que n'importe quelle qualité est bonne pour n'importe quelle besogne.

Tout ceci, pour démontrer que les stocks peuvent bientôt cesser d'être une arme entre les mains du patronat. Pour le choix de l'heure, les dirigeants de la grève de la Loire ne se sont pas trompés de beaucoup; une attente de cinq ou six mois aurait cependant mis les mineurs, en meilleure posture : l'activité industrielle n'est qu'à son début, les stocks ne sont pas complètement épuisés, et ce délai aurait pu être mis à profit pour un meilleur départ, pour un départ international... si les chefs en avaient été capables.

**

Il faut maintenant examiner l'organisation de la grève.

L'idée de cette grève est née le jour où l'on a affirmé l'existence de la radicalisation des masses. Depuis six mois, au moins, des appels à la lutte sont lancés, alors qu'on abandonne tout effort en faveur de l'Unité syndicale.

La Fédération du Sous-Sol, organisée pour la lutte nationale, ne pratique plus depuis quatre ans que les luttes régionales, à l'inverse du patronat qui a élargi la solidarité à l'échelle internationale. Le Congrès de l'I. S. R. de 1924 et le Congrès des Mineurs Unitaires français de la même année ont cependant voté des résolutions qui préconisaient l'organisation de la lutte internationale. Depuis plus de quatre ans que ces résolutions ont été votées, les grèves accusent plutôt un recul quant à leur étendue.

Quels sont les responsables?

L'*Humanité* a déjà inséré un article où les militants de la base sont menacés de sanctions, sous prétexte qu'ils n'ont pas fait tout leur devoir... Mais qui donc s'attaquera aux responsables de la désorganisation? A plusieurs reprises, dans de mauvaises conditions, on a lancé les mineurs du Nord dans la grève; aujourd'hui, retenus par le mauvais souvenir de ces grèves, ils tiquent à la besogne, eux, les plus courageux que l'on connaisse.

Qui donc est responsable de l'écrasement alternatif des régions?

Dans la *Vie Ouvrière* du 18 janvier, Racamond